Doc en stock

KIT CERTIFICATION
pour les candidats

REPÈRES CERTIFICATIONS

Kit pour les candidats à l'examen civique

Doc en Stock
2026



Image générée par IA

A quoi sert ce Kit sur l'examen civique ?
A rassurer les futurs candidats :
déroulé des épreuves, conseils pour s'organiser…

Il est utile pour tous les futurs candidats…
et pour les formateurs qui les accompagnent !

Dernière mise à jour : septembre 2026

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

KIT CERTIFICATION
pour les candidats

Ce kit s'adresse aux personnes qui souhaitent passer un examen civique.

Futur candidat À l'examen civique ?

Vous trouverez ici :

- **le déroulé des épreuves**
  pour mieux connaître les examens et vous rassurer
- **des conseils pour vous organiser**
  pour passer votre examen en toute confiance

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2026 :

- Pour une demande carte pluriannuelle, il faut passer un examen civique **mention carte pluriannuelle**
- Pour une première demande de carte de résident de 10 ans, il faut passer un examen civique **mention carte de résident**
- Pour la naturalisation, il faut passer un examen civique **mention naturalisation**.

Kit ORIENTEURS
Comparer les certifications pour les conseiller aux publics

KIT CERTIFICATION
pour les orienteurs

Kit FORMATEURS
Outils et pistes pédagogiques

KIT CERTIFICATION
pour les formateurs

Doc en stock

Sommaire du Kit pour les candidats à l'examen civique

J'ai choisi de passer un examen civique

Pour mieux connaitre le format des examens

1. L'EXAMEN CIVIQUE, C'EST QUOI ?

Zoom sur... — Le déroulé de l'examen

2. CONSEILS POUR TOUS — Anticiper mon examen

Le jour-J arrive
Conseils pour m'organiser et rester zen

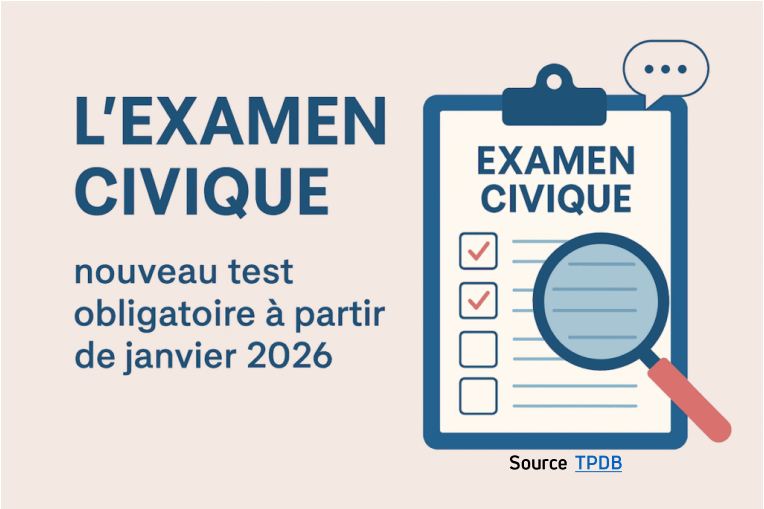
3. POUR M'ORGANISER — En toute tranquillité

Ça approche ! — Le jour avant l'examen

Le jour-J ! — Ma journée pas à pas

1. L'EXAMEN CIVIQUE, C'EST QUOI ?





Un examen – 3 versions

Il existe 3 jeux de questions **en fonction du projet administratif de la personne** :

Carte de séjour pluriannuelle / carte de résident / naturalisation

Par exemple : Examen civique mention Carte de Résident

Source : arrêté du 10 octobre 2025 relatif au programme, aux épreuves et aux modalités d'organisation de l'examen civique

1. L'EXAMEN CIVIQUE, C'EST QUOI ?

Intégration en France : nouvelles exigences linguistiques et civiques

Depuis le 1er janvier 2026, pour les premières demandes de certains titres de séjour et pour les demandes de naturalisation : les personnes doivent justifier d'un niveau de langue française réhaussé et de la réussite à un examen civique.

Niveaux de français requis par type de demande

Titre de séjour pluriannuel

Carte de résident (10 ans)

Naturalisation

Niveau A2
Le niveau visé A1 est remplacé par un niveau A2 obligatoirement certifié.

Niveau B1
L'exigence passe du niveau A2 certifié au niveau B1 certifié.

Niveau B2
Pour devenir Français, Il faut désormais justifier d'un niveau B2 certifié (auparavant B1).

Résumé des diplômes et tests acceptés

Type de preuve	Exemples acceptés
Diplôme français	Diplôme National du Brevet (ou niveau supérieur)
Tests linguistiques	TCF ou TEF (versions Tout public ou IRN)
Diplômes FLE	DELF, DCL ou DFP

Le nouvel examen civique obligatoire

32 bonnes réponses sur 40 exigées

80%
Un score minimum de 80% est requis pour valider ost examen numérique de 45 minutes.

5 thématiques clés évaluées
- Valeurs républicaines
- Institutions
- Droits/devoirs
- Vie sociale
- Histoire

Cas particuliers
Une situation de santé chronique ou de handicap peuvent permettre d'aménager ces examens ou de dispenser le candidat.

Image générée par IA NotebookLM

Sources officielles : Loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration (CIAI) • Décret d'application : 15 juillet 2025
Arrêtés : 22 juillet 2025 : formations OFII dans le cadre du CIR • 22 décembre 2025 : naturalisation et titres pluriannuels 2-4-10 ans • 10 octobre 2025 : examen civique

Source 2026

PARLERA.FR

Zoom sur… le format de l'épreuve

40

questions

QCM,
1 seule bonne réponse
parmi 4 propositions

45

minutes maximum

Épreuve unique,
entièrement numérique

32/40

pour réussir

Soit 80 % minimum
de bonnes réponses

28+12

types de questions

28 questions de
connaissances
+ 12 mises en situation

Le déroulement

- L'épreuve se déroule sur tablette ou ordinateur, dans un centre agréé.
- Les questions portent sur les 5 thématiques du programme de la formation civique définies par thématique (voir page suivante).

Zoom sur… les 5 thèmes évalués dans l'examen civique

Les questions de connaissance :

- pour la version carte de séjour pluriannuelle (CSP)
- pour la version carte de résident de 10 ans (CR)
- pour la demande de naturalisation



Source : Ministère de l'intérieur

Fiches par thématique

Principes et valeurs de la République
Devise et symboles de la République
Laïcité

Système institutionnel et politique
Démocratie et droit de vote
Organisation de la République française

Droits et devoirs
Droits fondamentaux
Obligations et devoirs des personnes résidant en France

Histoire, géographie et culture
Histoire
Géographie
Culture

Vivre dans la société française
Démarches Administratives
Santé
Emploi
Parentalité

https://formation-civique.interieur.gouv.fr/

Les 5 thèmes évalués dans l'examen civique

Les questions sont préparées par le Ministère de l'Intérieur.

Thèmes	Questions dans l'examen	Sous-thèmes
1. Principes et valeurs de la République	11 questions	- 3 sur la devise et symboles de la République - 2 sur la laïcité - 6 mises en situation
2. Système institutionnel et politique	6 questions	- 3 sur la démocratie et le droit de vote - 2 sur l'organisation de la République française - 1 sur les institutions européennes
3. Droits et devoirs	11 questions	- 2 sur les droits fondamentaux - 3 sur les obligations et devoirs des personnes résidant en France - 6 mises en situation
4. Histoire, géographie et culture	8 questions	- 3 sur les principales périodes et personnages historiques - 3 sur les territoires et la géographie - 2 sur le patrimoine français
5. Vivre dans la société française	4 questions	- 1 sur s'installer et résider en France - 1 sur l'accès aux soins - 1 sur travailler en France - 1 sur l'autorité parentale et le système éducatif

2. CONSEILS POUR TOUS - Anticiper mon examen

La préparation est importante
pour ne pas être mis·e en difficulté le jour de l'examen, car les exercices demandés et **les consignes sont bien spécifiques**.

La préparation doit donc être anticipée au niveau connaissances, mais aussi linguistique et organisationnel.

Le **format de l'épreuve** peut aussi être une source de stress et vous déstabiliser.
Les pages suivantes vous donnent le déroulé des épreuves pour passer votre examen en toute confiance.

Se rapprocher du centre ressources de votre territoire pour connaître les outils disponibles !

L'épreuve se passe dans un centre d'examen, il faut donc :

Prévenir mon employeur

Prévoir un moyen de garde pour mes enfants

Organiser mon transport



Je me prépare :

Regarder la liste officielle des questions

S'entraîner sur des quizz gratuits

Regarder régulièrement la télévision, les actualités

Je vérifie les délais
(d'inscription, de réception de l'attestation de réussite...)

Où et comment s'inscrire ?

Deux organismes sont agréés par le ministère de l'Intérieur pour organiser l'examen civique :

France Éducation International (FEI)

En lien avec les agréments pour les centres d'examens TCF.

CCI Paris Île-de-France

En lien avec les agréments pour les centres d'examens TEF.

Les 4 étapes de l'inscription

1. Créer son espace candidat en ligne (pré-inscription)
2. Contacter le centre de passation choisi
3. Régler les frais d'inscription (montant variable selon le centre, environ 70 à 80 €)
4. Recevoir une convocation à l'examen

Bon à savoir : le numéro étranger AGDREF (indiqué sur le titre de séjour) est demandé lors de la pré-inscription, sauf pour les candidats européens.

Les résultats et les attestations

12h

Délai d'obtention des résultats

Les résultats sont disponibles sur l'espace candidat dans un délai de 12 heures après la passation de l'examen.

∞

Durée de validité

L'attestation de résultats n'a pas de durée de validité. Elle est utilisable sans limite de temps.

↻

Nouvelle tentative

Il est possible de repasser l'examen civique à tout moment et autant de fois que nécessaire, en cas d'échec.

Attention !

L'attestation de réussite à l'examen civique mention CR vaut attestation de réussite mention CSP, lors du dépôt de la demande de titre dans l'ANEF.

2. POUR M'ORGANISER



Source : Deniz Altindas

Ça approche !

Prendre le temps de bien lire la **convocation** et s'assurer qu'elle est bien comprise

Anticiper heures/trajet/adresse

Apporter sa **pièce d'identité originale** (version papier) en cours de validité

Apporter **ses codes d'identification** pour accéder au test

Bien **dormir** la nuit précédente

Le jour-J !

Passer aux toilettes **avant** l'épreuve

Pas de téléphone près de soi, même pour regarder l'heure

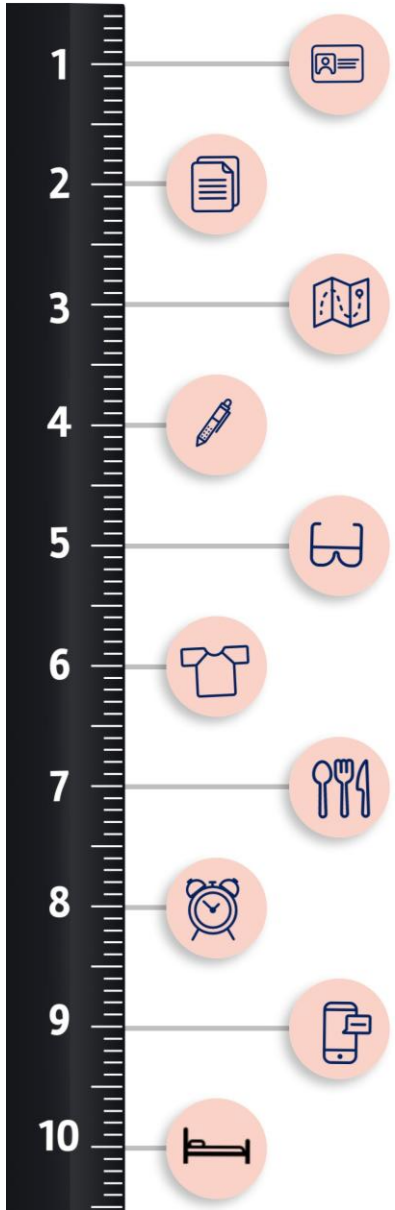
Pas de document complémentaire ou d'aide extérieure

Pas de retour arrière possible
Ne pas hésiter à passer à la question suivante sans valider si on n'est pas sûr de la réponse

Gérer son stress :
Respirer !

ÇA APPROCHE !

Le jour avant l'examen : je m'organise pour être moins stressé·e



Je prépare ma pièce d'identité en cours de validité, en format original : pas de photocopie ni de photo sur son téléphone

Je prépare ma convocation
Je vérifie l'heure de l'examen

Je vérifie l'itinéraire et le temps de trajet
Je prépare ma carte de bus ou un ticket
Si j'ai une voiture : je fais le plein de la voiture et prends les papiers / mon permis

Je prépare mes lunettes de vue ou mes lentilles de contact si j'en porte

Je prépare des vêtements et des chaussures confortables, dans lesquels je me sens bien, et adaptés à la saison

Je prépare mes codes d'identification pour accéder à l'espace de l'examen civique

Je prépare une gourde d'eau (ou une bouteille sans étiquette) et de la nourriture pour avoir de l'énergie avant ou après les épreuves : barres de céréales, fruits secs, bonbons, un pique-nique ou je prévois de l'argent pour acheter sur place…
J'apporte du paracétamol ou autre médicament si nécessaire

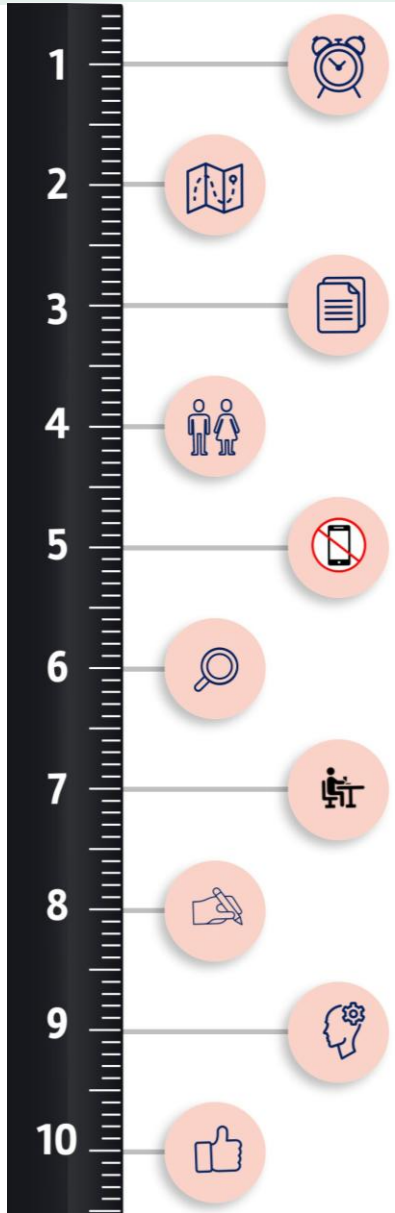
Je mets 2 réveils, assez tôt pour avoir le temps de me préparer calmement

Je charge mon téléphone
Je note/enregistre le numéro du centre d'examen pour prévenir si besoin

Je me détends avant de dormir : je respire calmement
Je pense positif et réussite !
Je ne prends pas de médicament pour dormir ou contre le mal au cœur : ils endorment le cerveau !

LE JOUR-J !

Ma journée pas à pas



Je me lève tôt pour me préparer calmement
Je RESPIRE calmement... toute la journée !

Je pars tôt pour ne pas arriver en retard

Je garde avec moi : ma pièce d'identité, ma convocation, de l'eau dans une gourde (ou une bouteille sans étiquette)
Je n'ai pas le droit de prendre autre chose avec moi !

Je n'ai pas le droit de sortir de la salle pendant l'examen
Je vais aux toilettes avant le début des épreuves

J'éteins mon téléphone portable, je le range dans mon sac.

Le surveillant me montre où je dois m'asseoir.
Je pose mon sac à l'entrée de la salle. Je m'installe confortablement et me concentre.

Je me connecte sur mon espace de l'examen civique.
L'examinateur fait une prise de photo d'identité.

L'examen commence ! J'écoute les consignes du surveillant et je me concentre.
Je surveille le temps.

Je ne triche pas, je ne regarde pas ce que fait le voisin, je n'aide pas les autres : si on me voit tricher, je sors tout de suite, le centre d'examen peut porter plainte ! Si j'ai un problème, je lève la main et l'examinateur va venir me voir.

3. POUR EN SAVOIR PLUS : RESSOURCES



Source : fancycrave1

Voici quelques sites utiles

pour mieux connaitre le déroulé des examens :

- Les sites officiels de FEI et de la CCI

- Fiches thématiques et listes des questions officielles
  Fiches thématiques de la formation civique
  Liste officielle des questions pour les cartes de séjour
  Des ressources officielles pour préparer la mention naturalisation

- Sites d'entrainement au test
  Quiz d'entraînement par France Fraternités
  Quiz d'entraînement par l'ADATE
  Parcours d'entraînement par Frello

En savoir plus sur les certifications linguistiques

Se rapprocher du centre ressources de votre territoire pour connaître les outils disponibles !

La préparation à l'examen civique peut se faire de manière totalement gratuite.
Il n'est pas nécessaire de payer pour accéder à des tests d'entraînement.
Différentes ressources officielles et gratuites sont disponibles pour vous préparer.
Privilégier toujours les sources officielles et gratuites.